VIAS PLURIEL

Le Bloc-Notes N°26

2 juillet 2025

Qui veut la destruction du promontoire ?

Qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous n'avons jamais dit…

Chaque fois que sont évoquées les condamnations de la commune et du maire pour non-respect des lois dans l'affaire du promontoire, la majorité municipale s'emploie à détourner la question, changer de sujet, et soupçonner les conseillers municipaux de Vias Pluriel de vouloir la destruction de cet édifice.

La manipulation contre Vias Pluriel est facile mais grossière, car pas une de nos interventions n'a fait état de cette volonté et jamais nous ne nous sommes prononcés sur cette question.

Alors pourquoi ces attaques régulières nous rangeant à dessein du côté des «vilains», ceux qui souhaitent la destruction du promontoire ?

Pour notre équipe, aujourd'hui comme demain, la question de la destruction du promontoire ne se pose pas en tergiversations d'esthétique ou d'utilité mais en lourdes inquiétudes sur la facture du démantèlement.

Qui va payer la remise en état si elle est exigée par le préfet ?
Au coût exorbitant de la construction, au coût sévère des frais de justice et de condamnation, il faudrait alors ajouter le coût de la démolition !
La commune n'a pas les moyens de payer.

C'est parce que nous sommes conscients de la situation financière de notre ville que nous refusons que la commune assume la facture de la remise en état : la lourde erreur du maire, de ses adjoints et des conseillers municipaux de la majorité d'alors - *qui, contre vents et marées, ont validé le projet, voté les budgets et les emprunts pour financer le promontoire et se sont englués dans les irrégularités*-, doit-elle être mise à la charge de tous les concitoyens ?

Nous ne sommes pas favorables à la déconstruction du promontoire pour les sommes qu'il faudrait engloutir.
C'est parce que nous sommes réalistes que nous disons notre opposition au coût de la destruction.